

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 1ère ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **PSYCHOLOGIE**
Parcours : **PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 1ère année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PASCUAL	Alexandre	MCF	Psychologie sociale (BCC1)
GRONDIN	Olivier	MCF	Psychologie clinique et psychopathologie (BCC1)
OUVRARD-BROUILLOU	Camille	MCF	Méthodes en psychologie (BCC 2)
BRANCHEREAU	Pascal	PU	Neurosciences (BCC3)
DAMANGEOT	Anne Laure	PRAG	Anglais (BCC4)
FOLLENFANT	Alice	MCF	Méthodes en psychologie (BCC2) et MTU (BCC5)

Article 2 : Madame **Lucile Dupuy** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – 1^{ère} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE – 1^{ère} année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PASCUAL	Alexandre	MCF	Psychologie sociale (BCC1)
GRONDIN	Olivier	MCF	Psychologie clinique et psychopathologie (BCC1)
OUVRARD	Camille	MCF	Méthodes en psychologie (BCC 2)
BRANCHEREAU	Pascal	PU	Neurosciences (BCC3)
DAMANGEOT	Anne Laure	PRAG	Anglais (BCC4)
FOLLENFANT	Alice	MCF	Méthodes en psychologie (BCC 2) et MTU (BCC5)
DUPUY	Lucile	MCF	SHS pour tous (BCC6)

Article 2 : Monsieur **Oliver GRONDIN** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 2ème ANNEE**

La directrice du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 2ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Responsable des enseignements
DECAMPS	Greg	PR	Psychologie différentielle (BCC1)
DEPREZ	Guillaume	MCF	Psychologie du travail (BCC1)
DUPUY	Lucile	MCF	Méthodologie du travail étudiant (BBC2)
PFEUTY	Micha	MCF	Neurosciences (BCC3)
TAPIA	Géraldine	MCF	Transition (BCC3)
SWENDSEN	Pascale	PRAG	Anglais (BCC4)
PASCUAL	Alexandre	MCF	Connaissance du monde professionnel (BCC5)

Article 2 : Madame **Lucile DUPUY** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre Mazet
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – 2ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE – 2ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Responsable des enseignements
DECAMPS	Greg	PR	Psychologie différentielle (BCC1)
DEPREZ	Guillaume	MCF	Psychologie du travail (BCC1)
DUPUY	Lucile	MCF	Méthodologie du travail étudiant (BBC2)
TAPIA	Géraldine	MCF	Transitions (BCC3)
PFEUTY	Micha	MCF	Neurosciences (BCC3)
SWENDSEN	Pascale	PRAG	Anglais (BCC4)
PASCUAL	Alexandre	MCF	Connaissance du monde professionnel (BCC5)

Article 2 : Monsieur **Micha PFEUTY** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – 3ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE – 3ème année**

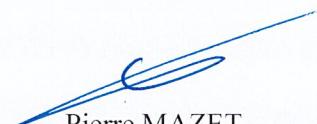
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PERCHEC	Cyrille	MCF	BCC1 - Option psychologie du développement
DEPREZ	Guillaume	MCF	BCC1 - Option psychologie du travail
MATHEY	Stéphanie	PU	BCC1 - Option psychologie et neuropsychologie cognitive
KOLECK	Michèle	MCF	BCC1 –Option Psychologie différentielle/santé
M'BAILARA	Katia	MCF	BCC1 - UE2 approfondissement en psychologie clinique et pathologique
LANNEGRAND	Lyda	PU	BCC1 - UE3 approfondissement en psychologie du développement
JOBARD	Gaël	MCF	BCC2 - UE6 traitement des données
PILLAUD	Nicolas	MCF	BCC2 - UE6 Traitement des données
BRISSET	Camille	MCF	BCC2 - UE7 méthode du bilan
PFEUTY	Micha	MCF	BCC3 - UE5 neurosciences
HESLING	Isabelle	MCF	BCC4 - UE8 Anglais
PASCUAL	Alexandre	MCF	BCC5 – connaissance du monde professionnel - stage

Article 2 : Monsieur **Guillaume Déprez** est nommé en qualité de président du jury

(Préciser le collège)

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025,



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 3ème ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

La licence : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE – ACCES SANTE – 3ème année**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
MICHEL	Grégory	PU	BCC1 - Option psychocriminologie
TAPIA	Géraldine	MCF	BCC1 - Option psychologie clinique et pathologique
PERCHEC	Cyrille	MCF	BCC1 - Option psychologie du développement
DEPREZ	Guillaume	MCF	BCC1 - Option psychologie du travail
MATHEY	Stéphanie	PU	BCC1 - Option psychologie et neuropsychologie cognitive
KOLECK	Michèle	MCF	BCC1 –Option Psychologie différentielle/santé
GANA	Kamel	MCF	BCC1 - UE1 approfondissement en psychologie différentielle
RIC	François	PU	BCC1 - UE1 approfondissement en psychologie sociale
M'BAILARA	Katia	MCF	BCC1 - UE2 approfondissement en psychologie clinique et pathologique
ROBERT	Christelle	PU	BCC1 - UE2 approfondissement en psychologie cognitive
LANNEGRAND	Lyda	PU	BCC1 - UE3 approfondissement en psychologie du développement
ANGEL	Vincent	MCF	BCC1 - UE3 approfondissement en Psychologie du travail

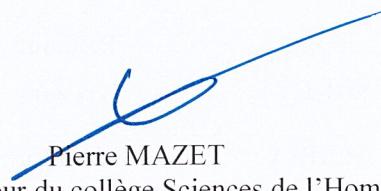
(Préciser le collège)

JOBARD	Gaël	MCF	BCC2 - UE6 traitement des données
PILLAUD	Nicolas	MCF	BCC2 - UE6 Traitement des données
ROUTEAU	Antoinette	PU	BCC2 - UE7 démarche d'entretien et méthode de l'évaluation
BRISSET	Camille	MCF	BCC2 - UE7 méthode du bilan
DARNAUDERY	Muriel	PU	BCC3 - UE5 Neurosciences
PFEUTY	Micha	MCF	BCC3 - UE5 neurosciences
HESLING	Isabelle	MCF	BCC4 - UE8 Anglais
PASCUAL	Alexandre	MCF	BCC5 – connaissance du monde professionnel - stage

Article 2 : Madame **Lucile Dupuy** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
LICENCE PROFESSIONNELLE
MENTION *INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS
SPECIFIQUES*
PARCOURS *MEDIATEUR SANTE-PAIR***

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour La licence Professionnelle – Mention : ***INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPECIFIQUES***

Parcours: ***MEDIATEUR SANTE-PAIR***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PROUTEAU	Antoinette	PU	Responsable pédagogique de la formation
KOLECK	Michèle	PU	Responsable pédagogique de la formation
BONILLA-GUERRERO	Julien	Ergothérapeute	Handicap et systémique

Article 2 : Madame **Antoinette PROUTEAU** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
1^{ère} ANNEE**

Parcours Psychogérontologie et Santé Publique

Parcours Neuropsychologie clinique

Parcours Psychologie clinique de la santé – Psychopathologie de l'adaptation au stress

Parcours Psychologie clinique et Psychopathologie

Parcours Cognition et cerveau : Neuropsychologie et Neuroimagerie cognitives

Parcours Psychologie du développement typique et atypique et de l'éducation de la petite enfance à l'adolescence

Parcours Psychologie du travail, de l'orientation et des organisations

Parcours Ingénierie et Recherche psychosociales

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE – 1^{ère} ANNEE**

Parcours Psychogérontologie et Santé Publique

Parcours Neuropsychologie clinique

Parcours Psychologie clinique de la santé – Psychopathologie de l'adaptation au stress

Parcours Psychologie clinique et Psychopathologie

Parcours Cognition et cerveau : Neuropsychologie et Neuroimagerie cognitives

Parcours Psychologie du développement typique et atypique et de l'éducation de la petite enfance à l'adolescence

Parcours Psychologie du travail, de l'orientation et des organisations

Parcours Ingénierie et Recherche psychosociales

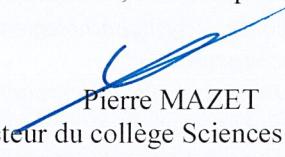
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
AMIEVA	Hélène	Pr	Psycho-gérontologie
ANGEL	Vincent	MCF	Psychologie du travail
BERGUA	Valérie	MCF	Psycho-gérontologie ; analyse de la demande
DECAMPS	Greg	Pr	Psychologie de la santé
DELORD	Sandrine	MCF	Psychologie cognitive ; dysfonctionnement et adaptation
HESLING	Isabelle	MCF	Maîtrise de l'anglais scientifique
HUSKY	Mathilde	PR	Psychopathologie clinique
JOBARD	Gaël	MCF	Psychologie cognitive
MATHEY	Stéphanie	PR	Psychologie cognitive
M'BAILARA	Katia	MCF	Psychopathologie clinique ; dysfonctionnement et adaptation
PERCHEC	Cyrille	MCF	Compétences Numérique et Analyse des données
POUYAUD	Jacques	Pr	Psychologie du travail
ROBERT	Christelle	Pr	Méthodes et outils en Psychologie
ROUYER	Véronique	PR	Psychologie du développement et Epistémologie, éthique, déontologie

SUBRA	Baptiste	MCF	Psychologie sociale
TAPIA	Géraldine	MCF-HDR	Psychopathologie clinique

Article 2 : Mesdames **Géraldine Tapia et Katia M'Bailara** sont nommées en qualité de présidentes du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5[°]et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
PROUTEAU	Antoinette	PR	Responsable du Parcours
BERGUA	Valérie	MCU-HDR	Connaissance du réseau professionnel
SIMON	Felix	Post-doctorant Chargé de cours	Neuropsychologie clinique

Article 2 : Madame **Antoinette PROUTEAU** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE**

PARCOURS COGNITION ET CERVEAU : NEUROPSYCHOLOGIE ET NEUROIMAGERIES COGNITIVES – 2^{ème} ANNEE

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **COGNITION ET CERVEAU : NEUROPSYCHOLOGIE ET NEUROIMAGERIES COGNITIVES**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Delord	Sandrine	MCF	Psychologie et neuropsychologie cognitives
Jobard	Gaël	MCF	Psychologie et neuroimagerie cognitives
Mathey	Stéphanie	PR	Psychologie et neuropsychologie cognitives
Postal-Le Dorse	Virginie	PR	Psychologie et neuropsychologie cognitives
Robert	Christelle	MCF -HDR	Psychologie et neuropsychologie cognitives

Article 2 : Madame **Stéphanie MATHEY** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025,


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS INGENIERIE ET RECHERCHE PSYCHOSOCIALES – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5[°]et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

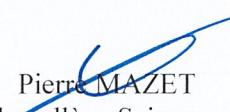
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **PSYCHOLOGIE**
Parcours : **INGENIERIE ET RECHERCHE PSYCHOSOCIALES- Sciences du comportement et de la prise de décision**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
ALEXOPOULOS	Théodore	PR	Psychologie sociale
CARRIER	Antonin	MCF	Psychologie sociale
FOLLENFANT	Alice	MCF	Psychologie sociale
PASCUAL	Alexandre	MCF	Psychologie sociale
PILLAUD	Nicolas	MCF	Psychologie sociale
SUBRA	Baptiste	MCF	Psychologie sociale
RIC	François	PR	Psychologie sociale

Article 2 : Monsieur **Alexandre PASCUAL** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOGÉRONTOLOGIE ET SANTE PUBLIQUE – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **PSYCHOLOGIE**
Parcours : **PSYCHOGÉRONTOLOGIE ET SANTE PUBLIQUE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
AMIEVA	Hélène	PR	Psychogérontologie
BERGUA	Valérie	MCF-HDR	Psychogérontologie
OUVRARD BROUILLOU	Camille	MCF	Méthodologie – suivis de stages
DUPUY	Lucile	MCF	Psychogérontologie

Article 2 : Madame **Hélène AMIEVA** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, DE L'ORIENTATION ET DES
ORGANISATIONS – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **PSYCHOLOGIE**
Parcours : **PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL, DE L'ORIENTATION ET DES
ORGANISATIONS**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
POUYAUD	Jacques	PR	Psychologie de l'orientation
ANGEL	Vincent	MCF	Psychologie du personnel
DEPREZ	Guillaume	MCF	Psychologie des organisations
VALLEE	Boris	MCF	Psychologie du travail - insertion

Article 2 : Monsieur **Jacques POUYAUD** est nommé en qualité de président du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE LA SANTE – PSYCHOPATHOLOGIE DE
L'ADAPTATION AU STRESS – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE CLINIQUE DE LA SANTE – PSYCHOPATHOLOGIE DE
L'ADAPTATION AU STRESS**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Koleck	Michèle	PU	Psychologie de la santé
Quintard	Bruno	PU	Psychologie de la santé
Loyal	Déborah	MCU-HDR	Psychologie de la santé
Décamps	Greg	PU	Psychologie de la santé
Dantzer	Cécile	MCU-HDR	Psychologie de la santé

Article 2 : Madame **Michèle KOLECK** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^o et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Compagnone	Philippe	MCU	Psychologie clinique et psychopathologie
Grondin	Olivier	MCU	Psychologie clinique et psychopathologie
Husky	Mathilde	Pr	Psychologie clinique et psychopathologie
M'bailara	Katia	Pr	Psychologie clinique et psychopathologie
Tapia	Géraldine	MCU-HDR	Psychologie clinique et psychopathologie

Article 2 : Madame **Mathilde HUSKY** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025


Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION PSYCHOLOGIE**

**PARCOURS PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT TYPIQUE ET ATYPIQUE ET DE
L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE A L'ADOLESCENCE – 2^{ème} ANNEE**

Le directeur du collège Sciences de l'Homme,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour

Le Master : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **PSYCHOLOGIE**

Parcours : **PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT TYPIQUE ET ATYPIQUE ET DE
L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE A L'ADOLESCENCE**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BAUDE	Amandine	MCF	Psychologie du développement et de l'éducation
BRISSET	Camille	MCF	Psychologie du développement et de l'éducation
LANNEGRAND	Lyda	PR	Psychologie du développement et de l'éducation
LUCENET	Joanna	MCF	Psychologie du développement et de l'éducation
PERCHEC	Cyrille	MCF	Psychologie du développement et de l'éducation
ROUYER	Véronique	PR	Psychologie du développement et de l'éducation

Article 2 : Madame **Véronique ROUYER** est nommée en qualité de présidente du jury

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025/2026

Fait à Bordeaux, le 30 septembre 2025,



Pierre MAZET
Directeur du collège Sciences de l'Homme